



Palézieux, le 29 janvier 2008

Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux



Communications de la Municipalité

Procès-verbal : no 3 (extrait)
Présidence : M. Taillens, Syndic
Séance ouverte à : 18.30 h.
Municipalité présente : M. Dovat, Municipal, excusé.

Lors de sa séance du 21 janvier 2008, la Municipalité a décidé :

La Biorde - nettoyage	de prendre acte du prochain versement de <u>fr. 3'900.-</u> à valoir au titre de participation cantonale sur les travaux de nettoyage des embâcles dans le lit de la Biordaz.
Orée-des-Bois - gazons	de donner son accord pour la prise en charge, contre finance, des gazons des bâtiments de l'Orée-des-Bois.
Centre scolaire - citernes	de prendre note du rapport de révision d'Alpha-contrôle S.A. concernant les citernes du centre scolaire et que ces dernières sont en ordre.
Dellai Thierry - piscine	de prendre note de la synthèse négative de la CAMAC concernant l'enquête publique publiée pour la construction d'une piscine et que ce projet est abandonné.
Dozinel Lucien et Catherine	décide de communiquer au canton qu'elle n'a enregistré ni remarque, ni opposition dans le délai de l'enquête publique publiée pour la création d'un chemin d'accès à la parcelle 291.
Fluid Automation Systems - extension du parking	de prendre note de l'opposition de M. Pierre-André Maillefer concernant le projet d'extension du parking chez Fluid Automation Systems et décide de demander l'avis de M. Francey, Voyer des routes, avant de prendre position.
Biotope - Bois des « Adoux »	de prendre note que M. Bays, Municipal, a procédé à la reconnaissance du chantier du biotope du bois des « Adoux » et que les travaux sont terminés.
Réfection de la route de la « Rue de la Gare »	de réaliser dans un premier temps ce qui a été mis à l'enquête publique et de mettre des chicanes provisoires qui permettront de déterminer la suite des opérations. En fonction des expériences, une nouvelle enquête publique légalisera où seront posées les chicanes et cela avant la pose de la couche d'usure.





Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux



MEP	de prendre note du courrier des CFF qui, après l'examen du rapport final du 21 mai 2007, renonce à l'inclusion dans le projet MEP d'une partie de la parcelle 42, propriété des CFF.
Communication des numéros de bâtiments (adresses)	de facturer <u>fr. 2.-</u> par adresse communiquée lorsqu'il s'agit de demandes groupées pour la mise à jour des fichiers d'adresses résultant des directives de « La Poste » de ne plus distribuer le courrier qui n'a pas le numéro de la rue.
Association vaudoise des archivistes	de prendre connaissance du rapport d'activité 2006 de l'AVA.
Logiciel communal	de prendre note de l'annonce d'Ofisa S.A. qui signale que l'installation du nouveau logiciel sera effectuée dans le courant des mois d'avril et mai 2008.
Maison de Commune - appartement 1 ^{er} Sud	d'adjuger à M. J.-F. Beroud les travaux de réparation de la fenêtre de la cuisine de l'appartement 1 ^{er} Sud.
Approvisionnement économique du pays	de déléguer M. Dind, Municipal, à la séance d'information du 17 avril à Gollion concernant les changements intervenus dans l'Approvisionnement économique du pays.
DGM-CR	de prendre note que le prochain concours hippique sera organisé du 22 au 24 août 2008 et décide de donner son autorisation pour la pose de panneaux d'information.
Groupe des Aînés	de prendre note de l'invitation à participer à la rencontre du Groupe des Aînés du 13 février 2008 à Ecoteaux et se fera excuser.
Association Paljevici 2007	de ne pas soutenir la demande de soutien financier présentée par l'Association Paljevici.
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	de prendre note du rapport du contrôle effectué à la Fromagerie Maillard.
Sagex - recyclage	d'organiser le recyclage du sagex à la déchetterie communale.

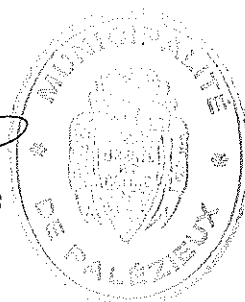
La discussion étant épuisée la séance est levée à 22.45 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

P.-o. 

Philippe Taillens



Le Secrétaire :



Jean-Daniel Graz